

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 103 (1958)
Heft: 11

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction : Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint : Lt-colonel EMG Georges Rapp

Administration : Lt-colonel Ernest Buetiger

Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 33, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)

Annonces : Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT : Suisse : 1 an Fr. 12.— ; 6 mois Fr. 7.— ; 3 mois Fr. 4.—
Etranger : 1 an Fr. 15.— ; 6 mois Fr. 8.— ; 3 mois Fr. 4.50

Prix du numéro : Fr. 1.50

Réflexions sur la guerre atomique

ENCORE LA GUERRE NUCLÉAIRE LIMITÉE

L'efficacité du contrôle des expériences nucléaires, s'il est accepté dans la présente conférence de Genève¹ par les puissances du « club atomique », n'apparaît ni certaine, ni totale.

Dans son communiqué final, la récente conférence des experts atomiques de Genève a déjà souligné que « les méthodes de détection des explosions nucléaires, utilisables à l'heure actuelle, permettent, *dans certaines limites bien déterminées*,² de détecter et d'identifier les explosions nucléaires », et elle a conclu que « *sous réserve de certaines possibilités et limites*,² il était techniquement possible d'établir un système de contrôle applicable et efficace pour déceler les violations d'un accord éventuel sur la cessation des essais thermonucléaires dans le monde entier ».

¹ Il s'agit de la conférence sur l'arrêt des expériences nucléaires.

² C'est nous qui soulignons. Mft.